Linky : les méthodes ignobles utilisées par Enedis (ex-ErDF) et ses séides

Un premier rassemblement de protestation a eu lieu dans l'Ile de Ré ce midi

Le Défenseur des Droits est saisi

Alors que la population française – citoyens, collectifs, municipalités - se mobilise de façon de plus en plus massive (*) contre les compteurs communicants Linky, Gazpar et cie, la société ENEDIS (ex-ErDF) et ses sous-traitants utilisent **des méthodes ignobles** pour imposer leurs compteurs Linky.

Trois exemples récents et édifiants parmi de nombreux autres :

*** Mardi 19 juillet 2016**, un couple de **Sainte-Marie-de-Ré** (Ile de ré) a été bousculé, menacé, pris en otage après violation de leur propriété par les poseurs du compteur LINKY de la société SOLUTION 30, bras armé de l'entreprise ENEDIS (ex-ErDF). Le compteur LINKY a été posé de force. Les gendarmes ont du intervenir. Le mari (pompier), légèrement blessé, a déposé plainte auprès de la gendarmerie, son épouse est en état de choc.

Cf : http://www.sudouest.fr/2016/07/22/la-pose-d-un-compteur-linky-fait-des-vaguesgrogne-autour-du-dispositif-2443212-1528.php

*** Mercredi 13 juillet**, à **Biarritz**, les séides d'ENEDIS ont **coupé le courant** à une habitante qui refusait le compteur Linky. Il a fallu une intervention du maire pour que le compteur ordinaire soit remis en place et le courant rétabli. Il est à noter que les compteurs des voisins, qui ne s'étaient pas opposés aux Linky, sont restés en place ! C'est bien la preuve que l'objectif de ENEDIS est avant tout de s'en prendre aux citoyens courageux qui résistent aux programmes totalitaires de compteurs communicants.

Cf : http://mediabask.naiz.eus/eu/info_mbsk/20160713/le-linky-a-l-insu-de-son-plein-gre

*** Début juin, à Brive**, c'est l'entreprise Chavignier (autre bras armé d'ENEDIS) qui a pénétré dans l'appartement d'une **vieille dame de 87 ans**, **en son absence**, et en a profité pour poser le compteur malfaisant Linky : ne cédant pas à la thématique de l'insécurité, elle n'avait pas fermé son appartement à clé, ignorant que les séides d'ENEDIS rodaient en ville. Le 1er juillet, ENEDIS est revenu chez cette dame pour lui rendre son compteur ordinaire… mais sans le réinstaller à la place du Linky : on ne saurait mieux illustrer le mépris d'ENEDIS pour les habitants de ce pays.

De nombreux témoignages du même ordre illustrent les méthodes injustifiables utilisées par ENEDIS et ses sous-traitants, avec la complicité des autorités (Préfets, parlementaires, gouvernement) qui bafouent la démocratie. **Le Défenseur des Droits a été saisi ce vendredi 22 juillet 2016**

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal Saint-Macaire (33490)

(*) Une communicante d'Enedis reconnait dans Ouest-France : **« on est étonnés de l'ampleur de l'opposition à ce projet industriel » - Cf :** http://www.ouest-france.fr/bretagne/plougonvelin-29217/linstallation-des-compteurs-linky-continue-faire-debat-4380429

Le nombre de communes engagées est régulièrement mis à jour ici :
http://refus.linky.gazpar.free.fr